

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. X, No 7.

Montréal, Juillet 1904

50 cts par an.

SONNETS RUSTIQUES

LA FENAIISON

Les baisers du soleil endorment le foin mûr,
La feuillée odorante et le flot d'émeraude.
L'insecte crie et trotte, et le moineau maraude
Pour nourrir ses petits nichés sur un vieux mur.

Le paysan se hâte. Il fauche d'un bras sûr.
Il rit au mil pesant, et souvent son œil rôde
Pour voir si la prairie a retenu, par fraude,
La marguerite blanche et le bluet d'azur.

L'air est tout embaumé. L'herbe que la faux coupe
Enivre l'ouvrier comme une pleine coupe,
Et le champ large et nu garde encore des splendeurs.

Comme le foin tombé sous l'acier qui le fouille,
L'âme du malheureux que l'épreuve agenouille
Autour d'elle répand de suaves odeurs.

* * *

LA MOISSON

Le soleil a mûri les moissons. Sur le sol,
Au crissement des faux, tombent l'avoine et l'orge.
La javelle est pesante, et l'oiseau qui se gorge
Paie avec des chansons en reprenant son vol.

Sous l'orme chevelu qui s'ouvre en parasol,
Le moissonneur, brûlé comme par une forge,
Vient s'asseoir en songeant à l'aire qui regorge,
Et, pour se rafraîchir, boit le lait à plein bol.

Si le nuage monte au couchant, il sourcille
Et d'une main fiévreuse il reprend sa faucille.
Sous le ciel menaçant son courage a doublé.

Et puis, aux jours d'hiver, comme il fera ripaille !
O le calme sommeil sur la nouvelle paille !
Dans la huche un peu vide, ô le bon pain de blé !

Les Goutelettes.

PAMPHILE LEMAY.

Les Excursions et la Mutualité

La lamentable catastrophe du "Slocum", à New-York, a défrayé les colonnes de tous les journaux et nos lecteurs ne sont point sans en avoir eu connaissance. Aussi, n'est-ce pas pour leur raconter cette triste histoire que nous rappelons l'événement, mais bien plutôt pour en tirer une leçon. Il est un détail qui est passé inaperçu, on le conçoit, dans le récit de cet horrible accident, mais ce détail ne manque pas d'intérêt pour les mutualistes.

À la suite de cette catastrophe, une seule compagnie d'assurance industrielle, qui faisait des opérations assez considérables dans le quartier d'où est partie l'excursion, a reçu plus de deux cent cinquante réclamations d'indemnité. Ce chiffre est considérable, mais il n'y a pas lieu d'en être étonné, lorsque l'on songe qu'il est maintenant établi que 179 personnes ont été blessées et que 1031 ont perdu la vie dans ce sinistre en comptant comme noyées les 93 qui sont disparues. Ce désastre est d'autant plus extraordinaire qu'il s'est produit dans la rade même de New-York, à portée de secours.

Quelques jours auparavant la Compagnie de navigation Richelieu et Ontario perdait son bateau "Le Canada", au cours de son trajet de Québec à Montréal. En quelques minutes, à la suite d'un abordage avec le steamer "Cap Breton", en face de Sorel, le magnifique vapeur avait sombré. Enfin, tout récemment, un télégramme nous annonçait le naufrage d'un transatlantique et la perte de 700 passagers. Nous n'avons pas l'intention de reproduire ici la liste malheureusement trop longue des catastrophes épouvantables causées par des accidents de navigation ou de chemin de fer, car tous les ans, la presse enregistre nombre de sinistres de ce genre.

Des événements comme ceux-là sont bien de nature à faire réfléchir sérieusement ceux qui s'occupent d'assurance sur la vie, sur les dangers que présentent les grandes agglomérations de personnes assurées par les mêmes institutions dans des lieux et des circonstances qui présentent de grands dangers pour la vie humaine. Il est bien vrai que tous, jeunes et vieux, nous ne sommes pas sûrs du lendemain, ni même de l'heure prochaine et que la mort nous guette partout, mais il est incontestable qu'il y a aussi des lieux et des circonstances dans lesquels notre vie est beaucoup plus exposée que

dans les circonstances ordinaires. Les membres des sociétés de secours mutuels et ces sociétés elles-mêmes doivent être très prudentes sur ces affaires d'excursions. Ils doivent empêcher, autant que possible, qu'un grand nombre de leurs membres s'exposent ensemble dans un endroit périlleux, parce qu'alors les pertes, si elles ont lieu, peuvent prendre des proportions d'une calamité pour toute l'association. Nous croyons devoir attirer l'attention de nos confrères sur cette question. Les sociétés de secours mutuels assurent leurs membres à très bas prix et elles ont droit de compter que ceux-ci, prendront toutes les mesures de prudence nécessaires pour ne pas exposer l'intérêt général de l'association qui est leur intérêt propre.

Scènes Touchantes

Les sœurs de la congrégation de St-Vincent de Paul, qui, en vertu d'un décret de Louvois, était infirmière des Invalides, ont quitté, définitivement, l'hôtel de la place Vauban, le général André ayant voulu que le service de l'infirmier fut laïcisé. Ce départ des sœurs a été l'occasion de scènes touchantes, les invalides qu'elles soignaient depuis longtemps, avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti un seul instant, ayant tenu à leur manifester l'expression de leurs regrets. Plusieurs d'entre eux, en leur adressant leurs adieux, pleuraient à chaudes larmes.

Un vieux de la vieille, l'invalidé Pierre, qui est à l'hôtel depuis plus de 30 ans, se lamentait :

—Qu'est-ce que vous avez donc fait ?

Et la sœur Sainte-Angélique, la doyenne, de répondre :

—Nous n'avons rien fait. Voilà 65 ans que je suis aux Invalides. Tous les gouverneurs, depuis le prince Jérôme jusqu'au général Arrould, ne m'ont adressé que des remerciements.

Après avoir serré les mains tremblantes qui se tendaient vers elles, les sœurs, leur léger bagage sous le bras, sortirent de l'Hôtel, le cœur serré. Elles se sont aussitôt rendues à la maison mère des sœurs de St-Vincent de Paul, rue du Bac.

Les invalides, d'ailleurs, doivent être prochainement licenciés.

L'assurance à la portée de tous ne peut être fournie que par la mutualité.

La Mortalité

DANS LES CIES D'ASSURANCE SUR LA VIE
MUTUAL DE N.-Y. ET ÆTNA

Nous reproduisons de *l'Insurance and Finance Chronicle* l'intéressante note ci-dessous :

“ En 1903, il est mort 4,946 porteurs de polices de la Cie Mutual ; la moyenne d'âge de ces assurés est de 53.20. Deux des plus âgés avaient atteint leur 66^e année. *L'American Exchange and Review* donne le tableau suivant du taux de la mortalité, dans cette compagnie, et nous y avons ajouté le pourcentage :

| Age au décès. | 1902 | | 1903 | |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|
| | | % | | % |
| Au-dessous de 30 ans... | 318 | 7.06 | 365 | 7.36 |
| 30 à 39 ans..... | 676 | 15.02 | 770 | 15.57 |
| 40 à 49 ans..... | 917 | 20.38 | 984 | 19.89 |
| 50 à 59 ans..... | 868 | 19.29 | 995 | 20.11 |
| 60 à 69 ans..... | 835 | 18.46 | 913 | 18.50 |
| 70 à 79 ans..... | 641 | 14.24 | 691 | 13.97 |
| 80 ans et au-dessus..... | 244 | 5.42 | 228 | 4.60 |
| | 4,499 | | 4,946 | 100 |

On remarquera que les chiffres varient peu chaque année. Les différences démontrent simplement que le pourcentage des décès a été moins élevé en 1902 qu'en 1903 dans les groupes d'âge au-dessous de 69 ans, et plus élevé dans les groupes au-dessus de 69 ans.

Voici maintenant un tableau qui nous indique pendant combien d'années ont été assurés ceux qui sont décédés :

| | 1902 | 1903 | % |
|---|-------|-------|-------|
| 1 ^{re} année d'assurance..... | 302 | 303 | 6.12 |
| 2 ^{me} “ “ | 279 | 284 | 5.74 |
| 3 ^{me} à 5 ^{me} année d'assurance.. | 611 | 728 | 14.71 |
| Totaux, 1 ^{re} à 5 ^{me} année... . | 1,192 | 1,315 | 26.57 |
| 6 ^{me} à 10 ^{me} année d'assurance | 912 | 941 | 19.02 |
| 11 ^{me} à 20 ^{me} “ “ | 984 | 1,211 | 24.48 |
| 21 ^{me} à 30 ^{me} “ “ | 544 | 522 | 10.55 |
| 31 ^{me} à 59 ^{me} “ “ | 867 | 957 | 19.34 |
| Totaux..... | 4,499 | 4,946 | |

Le grand nombre de décès qui se sont produits parmi les assurés d'un an à cinq ans est un argument convaincant en faveur de l'assurance sur la vie. Cela prouve combien notre existence est incertaine et aussi combien est grand en tout temps le risque de l'assurance sur la vie.

Dans le bulletin de la Compagnie Ætina, nous voyons que la mortalité, en 1903, d'après l'âge et l'espèce de maladie, a été comme suit :

| CAUSE DU DÉCÈS. | Au-dessous de 30 ans. | De 30 à 50 ans. | De 50 à 70 ans. | Au-dessus de 70. | Totaux. |
|------------------------|-----------------------|-----------------|-----------------|------------------|---------|
| Fièvre typhoïde..... | 12 | 25 | 15 | 3 | 55 |
| Consomption..... | 19 | 50 | 27 | 5 | 101 |
| Cancer..... | 1 | 12 | 52 | 22 | 87 |
| Rhumatisme..... | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 |
| Diabète..... | 1 | 6 | 7 | 5 | 18 |
| Apoplexie et paralysie | 1 | 27 | 111 | 80 | 219 |
| Maladie de cœur.... | 3 | 32 | 119 | 97 | 251 |
| Pneumonie..... | 5 | 23 | 37 | 30 | 95 |
| Grippe, etc..... | 1 | 6 | 26 | 36 | 69 |
| Appendicite..... | 10 | 10 | 2 | .. | 22 |
| Maladie de l'estomac. | 2 | 17 | 45 | 21 | 85 |
| Maladie de Bright... | 2 | 8 | 64 | 34 | 108 |
| Accidents..... | 6 | 36 | 24 | 11 | 77 |
| Suicides..... | 2 | 12 | 3 | .. | 17 |
| Divers..... | 9 | 28 | 46 | 97 | 180 |
| Totaux..... | 73 | 293 | 578 | 442 | 1,386 |

Sur 1,386 décès survenus en 1903, plus d'un tiers, soit 470 sont attribués à des maladies du cœur ou du système nerveux ; voilà une constatation qui a bien sa valeur. Ces maladies, aussi bien que celles de l'estomac, de Bright et des autres organes proviennent des conditions actuelles de notre existence. Le surmenage auquel nous nous assujettissons nous attire une foule de maux que nos pères connaissaient à peine, mais qui se développent d'une façon inquiétante parmi les peuples dits civilisés.”

L'Assurance sur la Vie et les Médecines Patentées

Il semble qu'il n'y ait aucune relation entre les médecines patentées et l'assurance sur la vie, cependant, depuis la publication du rapport de M. Bok, l'analyste de l'Etat du Massachusetts, une compagnie d'assurance sur la vie a requis ses médecins examinateurs de poser la question suivante à toute personne qui sollicite une police d'assurance : “ Quelles sont les médecines patentées dont vous avez fait usage durant les cinq années écoulées ”, et l'on dit que d'autres compagnies vont suivre cet exemple.

Ce n'est pas sans raison. En effet, dans son rapport, numéro 34, l'analyste Bok vient de faire connaître le pourcentage d'alcool qu'il y a dans 36 médecines en vogue. Il trouve que dans 14 la quantité est de 12 à 20 pour cent ; dans 17, elle est de 20 à 30 pour cent, dans 5, de 30 à 47 pour cent.

Si l'on considère que la bière par exemple ne contient que 5 pour cent d'alcool environ, on admettra que les médecines patentées renferment plus d'alcool que la bière, le vin d'Oporto, le Xérès (sherry) et tous les autres vins ; plus même que le whi-ky réduit !

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL 1903 DE
L'ALLIANCE NATIONALE

Fait à l'Inspecteur des Sociétés de Secours Mutuels

CONTRATS D'ASSURANCE DE DOTATION ET EN CAS DE DÉCÈS

| | Nombre | Montants |
|--|---------------|------------------------|
| 1. En vigueur 31 décembre 1902..... | 10,139 | \$ 9,530,500.00 |
| 2. Consentis pendant l'année 1903..... | 3,075 | 2,697,500.00 |
| Totaux..... | 13,214 | \$12,228,000.00 |

A déduire :

| | Nombre | Montants |
|-----------------------------|---------------|------------------------|
| 1. Arrivés à maturités..... | 69 | \$ 57,750.00 |
| 2. Devenus caducs..... | 788 | 685,500.00 |
| 3. Abandonnés..... | 2 | 2,000.00 |
| 4. Résiliés..... | 7 | 5,500.00 |
| 5. Diminués..... | 10 | 6,000.00 |
| | <u>876</u> | <u>\$ 756,750.00</u> |
| | <u>12,338</u> | <u>\$11,471 250.00</u> |

Nombre de porteurs de certificats..... 12,061

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Nombre de membres inscrits à cette caisse le 31 décembre 1903 : 918.
 " " " qui ont reçu des secours en 1903 : 81.

Montant payés pour ces secours : \$1,096.05.

Nombre de semaines de maladies en 1903 : 275.

Surplus des recettes sur les déboursés de cette caisse pour 1903 : \$5,324.24.

PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES

| | |
|---|--------------|
| Capitaux placés sur première hypothèque, 31 décembre 1903..... | \$298,409.00 |
| Montant dû pour intérêts (le semestre des intérêts expire le 31 décembre)... | 5,101.53 |
| Valeur des immeubles hypothéqués..... | 660,317.00 |
| Montant des assurances contre l'incendie sur les dits immeubles, payables à l'Alliance Nationale..... | 364,700.00 |

Guillaume II et les Petites Sœurs
des Pauvres

Le yacht le *Hohenzollern*, récemment ancré dans le port de Messine, est accosté par une barque où se trouvaient deux Petites-Sœurs des Pauvres.

L'une d'elles, Sœur Julienne, remet au marin de garde une lettre pour le commandant. Un jeune officier arrive, interroge les Sœurs : " Nous sommes les Petites-Sœurs des Pauvres ", disent-elles. L'officier ne cache pas sa sympathie, et revient bientôt vers les femmes dévouées qui attendaient en

priant. Il était accompagné de l'empereur qui, sans d'abord se faire connaître, remet aux Sœurs 5 pièces d'or de 20 marks ; puis, apprenant qu'elles avaient affaire à Guillaume II en personne, elles entendirent ces paroles : " Je vous connais et vous admire. En visitant votre maison de Metz, j'ai connu vos sœurs ; elles sont courageuses autant que modestes. Leur supérieure est digne de grande estime..."

La barque des Petites-Sœurs des Pauvres s'éloigna, et comme, à distance, elles saluaient encore le souverain, il parut encore sur le pont et se découvrit.

Les Cercles Modèles



M. JOSEPH CHARBONNEAU.

M. W. LEROUX.

M. ALF. OUELLETTE.

CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE, No 26.

C'est durant la première année des opérations de notre association que ce cercle fut intitulé à Terrebonne, dans le comté de Terrebonne. Exactement, la fondation date de 1893. Comme la plupart des cercles ruraux ses débuts n'ont été marqués d'aucune action d'éclat ; le recrutement s'effectuait plutôt lentement. Toutefois, nous devons dire qu'il semble maintenant vouloir regagner le temps perdu et ses récents succès nous donnent les plus grandes espérances pour l'avenir. Au concours de juin 1900, il remporta un fanion et subséquemment plusieurs autres prix. La localité où il a son siège étant une

des plus jolies et des plus prospères de la province, il n'y a aucun doute qu'avec un peu d'activité il réussira à former un groupe important.

L'état financier de sa caisse des malades est satisfaisant, car nous voyons par le tableau suivant qu'il possède plus que la réserve requise par les statuts qui était de \$605.50 à la fin de l'année 1903.

| Fin de | Membres en règle. | Capital-Caisse des malades. |
|--------|-------------------|-----------------------------|
| 1894 | 17 | \$ 32.35 |
| 1902 | 61 | 446.89 |
| 1903 | 74 | 616.20 |

Le Radium

M. d'Arsonval, membre de l'Institut. en France, a exposé dans un journal de Paris les propriétés extraordinaires des corps radio-actifs, qui s'annoncent comme devant révolutionner complètement la science.

Il s'agit particulièrement du *radium*, corps nouveau, rarissime, dont un gramme vaut, à l'heure présente, plusieurs mille piastres et qui remet en question toutes les lois de physique, de chimie et de mécanique les mieux établies, croyait-on, jusqu'ici.

« Les propriétés du radium, dit M. d'Arsonval, bouleversent nos idées sur les forces de la matière. Le radium dégage constamment de la lumière et de la chaleur, de l'électricité et une matière subtile, impondé-

ble, qu'on peut transvaser et condenser. Il dissipe continuellement une quantité d'énergie considérable, en conservant le même état et le même poids. »

« Ce corps, qui semble en contradiction avec les lois jusqu'ici connues de la matière, réalise le mouvement perpétuel dont la conception même paraissait absurde aux savants et aux philosophes. Le radium constitue l'énigme la plus troublante de ce siècle, pourtant si fécond en énigmes. »

Sur quoi la *Vérité Française* dit très justement :

« La science moderne, au nom de laquelle les rationalistes et les libres-penseurs parlent si haut, se trouve en face d'une énigme dont la solution peut changer tout ce qu'on croyait savoir. On conviendra que si la religion doit, comme l'on dit, se mettre d'accord avec la

Les Cercles Modèles



M. J. A. PARADIS.

M. OCTAVE VÉZINA.

M. S. LECAVALIER.

CERCLE ST-SAUVEUR, No 128.

C'est le 13 janvier 1898 que fut fondé, à Québec, le cercle St Sauveur. Son effectif n'a jamais été considérable bien qu'il ait augmenté graduellement et constamment.

Cependant, nous devons ajouter que durant le concours qui s'est terminé le 30 juin dernier, le cercle St-Sauveur a admis 19 nouveaux membres ; ce fait d'armes ne saurait passer inaperçu, et il nous fait augurer d'agréables surprises pour les luttes prochaines. Courage, confrères, vous tenez maintenant la clef du succès. Sous le rapport financier,

l'administration a été excellente en tous points. Consultez ce tableau à l'appui de notre assertion :

| Fin de | Membres en règle. | Capital Caisse des Malades. |
|--------|-------------------|-----------------------------|
| 1900 | 45 | \$ 249 65 |
| 1902 | 57 | 421.93 |
| 1903 | 68 | 1,089 41 |

La réserve de la caisse des malades est de 206 pour cent plus élevée que celle exigée par les statuts, puisque celle-ci ne serait que de \$355.50.

science, elle fera bien d'attendre que la science soit faite définitivement."

"Comme l'Eglise a eu raison, en dépit de ses adversaires ou de ses conseillers, d'enseigner sa doctrine et ses vérités, sans s'occuper jusqu'ici de savoir si elles s'accordaient avec les lois et les théories d'une science perpétuellement renouvelable !"

La Tempérance et l'Economie

Celui qui ne sait pas épargner à mesure qu'il gagne, mourra sans avoir un sou, après avoir eu toute sa vie le nez collé sur son ouvrage. Plus la cuisine est grasse, plus le testament est maigre.

Si vous voulez être riche, n'apprenez pas seulement à gagner, mais apprenez aussi à

ménager. Vous vous imaginez peut-être que des plats un peu plus recherchés, des vêtements un peu plus brillants, ne sont pas de grande conséquence. Vous vous trompez, un peu répété fait beaucoup, et bien des familles se ruinent, pour n'avoir pas su pratiquer l'économie dans les petits détails.

Renoncez à vos folies dispendieuses, car un vice coûte plus à nourrir que deux enfants.

Les fous donnent des festins, les sages les mangent.

Le vin, le jeu, les plaisirs diminuent la fortune et augmentent les besoins.

BENJAMIN FRANKLIN.

Celui qui sait cacher son secret, doit arriver à ses fins.

Rapport Officiel du Concours

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1903

(Suite)

C'est par omission que les noms des confrères suivants ayant mérité les prix ci-après n'ont pas été mentionnés dans le Rapport du concours publié dans le numéro de mai.

| NOMS. | No. du Cercle. | § |
|-------------------------|----------------|------|
| P. Caron | 72 | 4.00 |
| C. L'Heureux | 72 | 3.00 |
| Z. Boucher | 72 | 3.00 |
| A. Lafontaine | 72 | 3.00 |
| F. Blouin | 20 | 3.00 |
| J. H. Desaulniers | 120 | 3.00 |

Les Submersibles

Pour discerner la différence entre un sous-marin et un submersible, il est nécessaire de posséder certaines connaissances techniques, de savoir ce que c'est que la stabilité d'un navire et en quoi la stabilité destinée à la navigation à la surface diffère de celle d'un navire destiné à la navigation sous-marine. Le premier a une stabilité de formes, c'est-à-dire que ce sont ses formes qui le maintiennent d'aplomb sur sa quille ; le second, dont l'équilibre est celui d'un corps plongé dans un liquide, a une stabilité de poids ; il est maintenu droit parce que son fond est plus lourd que sa partie supérieure. Dans le bâtiment de surface, le centre de gravité est placé au-dessus du centre de carène ; dans le sous-marin, il est au-dessous.

Les bateaux types "Gustave-Zédé", "Morse", "Lutin", etc., sont des sous-marins ; à tous moments de leur navigation, qu'ils soient complètement immergés ou qu'ils laissent dépasser leur kiosque au-dessus de la surface, ils ont toujours le centre de gravité au-dessous du centre de carène ; qu'ils aient simplement un moteur électrique ou qu'ils aient à la fois un moteur électrique et un moteur à vapeur ou à expansion, leur caractère de sous-marin n'est pas changé.

Le submersible, au contraire, est à la fois, ou plutôt successivement bâtiment de surface et bâtiment sous-marin.

Chacun de ces bateaux a ses avantages et ses inconvénients, qui sont d'ailleurs de divers ordres. Nous n'avons nullement l'intention, en exposant les uns et les autres, de

déterminer la supériorité de l'un ou de l'autre type ; chacun d'eux a sa valeur, et c'est leur destination qu'il doit décider du choix à faire.

Le sous-marin naviguant toujours avec la même stabilité, et, par suite, n'ayant qu'une très faible émergence, même lorsque ses caisses à eau sont vides, a une plongée très rapide et plus facile, car la quantité d'eau qu'il doit admettre dans ses caissons pour s'enfoncer est très petite, environ un vingtième du déplacement total.

Il est un autre point à envisager, c'est celui de l'habitabilité. Par suite de sa faible émergence, le sous-marin est obligé de naviguer presque constamment, pour ne pas dire toujours, en vase clos, sans communication avec l'extérieur ; il résulte de ce fait que les conditions de vie à bord sont très pénibles, très fatigantes, non seulement parce que l'air ne se maintient pas suffisamment pur, mais encore parce que les hommes sont presque forcés à l'immobilité, l'espace manque pour l'exercice et en outre les conditions de stabilité du navire en immersion ne permettent que des mouvements restreints.

Le sous-marin ne pouvant avoir un rayon d'action considérable, ni une grande vitesse, et ne présentant pas des conditions d'habitabilité suffisantes, est forcément destiné à rester près de la côte ; c'est un bâtiment défensif.

Le submersible, dont la course extérieure fait un véritable bâtiment de surface, ne peut modifier sa stabilité que par l'introduction d'une quantité considérable d'eau ; pour s'enfoncer, il est nécessaire de faire entrer dans la partie qui sépare ses deux coques un poids d'eau représentant environ 40 p. c. de son poids total. L'introduction d'une si grande quantité d'eau a été, dans les débuts, une cause de difficultés que l'on croyait presque insurmontables. En effet, le "Narval", le premier de nos submersibles, mettait près d'une demi-heure pour effectuer sa plongée. Des progrès ont été accomplis. Dans les modèles subséquents, on a réduit ce temps à 17 minutes, puis à 10, et enfin à 5 ou 6 ; on trouve que c'est encore trop, mais rien nous dit que cette période, qui est tout au plus du cinquième de ce qu'elle était au début, ne pourra pas être réduite ; dans tous les cas, telle qu'elle est, elle permet au submersible de disparaître sous l'eau avant que son adversaire le plus rapide puisse l'atteindre, en admettant qu'il l'ait distingué à toute portée de vue.

L'état de légèreté dans lequel le sub-

mersible navigue à la surface a un très grand avantage, sa partie immergée étant beaucoup moindre que celle d'un sous-marin ; avec un moteur de même puissance, sa vitesse est plus grande tout en dépensant moins et son rayon d'action est aussi plus grand. En immersion, sa vitesse est la même que celle du sous-marin avec une puissance égale, mais comme la navigation sous l'eau est pour lui occasionnelle et non régulière, sa distance franchissable toutes choses égales est plus grande.

L'habitabilité du submersible naviguant au-dessous de la surface n'est pas meilleure que celle du sous-marin, mais à la surface elle est celle des navires de surface, l'équipage est à l'air et peut se donner du mouvement sur le pont.

Somme toute, pour le submersible, la vitesse et le rayon d'action sont supérieurs ; l'équipage ne navigue qu'exceptionnellement en vase clos ; par suite, ce type de navire est celui du bâtiment offensif. Pour une action au loin, c'est le submersible qui est préférable ; pour la défense immédiate de la côte, le sous-marin est suffisant.

Un journal a dit que les nouveaux sous-marins mis en chantier par M. Pelletan sont une fusion du sous-marin et du submersible ; les explications que nous venons de donner montrent qu'il n'en est rien. Ces sous-marins sont du type "Emeraude", et le rapport de M. Bertin indique qu'ils ont 44 mètr. 90 de longueur et 422 tonnes de déplacement. "Ils constituent, dit le chef de la section technique, un type intermédiaire entre la "Naïade" et "l'Y", avec une distance franchissable sensiblement égale à la moyenne des deux." La "Naïade" et "l'Y" sont deux sous-marins et non des submersibles. Les types "Emeraude" sont donc des sous-marins. — *Le Temps*.

Héroïsme Féminin

Lord Nithisdale, condamné à mort en 1716, pour avoir voulu rétablir Jacques III sur le trône d'Angleterre, attendait l'heure de son supplice dans la Tour de Londres. Tout à coup la porte de son cachot s'ouvre, une femme paraît. Le prisonnier reconnu sa femme.

— Je viens vous sauver, s'écrie-t-elle en se jetant à son cou... Nous n'avons pas de temps à perdre. Les géoliers sont gagnés... Il faut que vous changiez d'habits avec moi et que vous partiez à ma place, tandis que je vais rester à la vôtre.

Lord Nithisdale se refuse à ce noble sacrifice. Sa femme insiste et le décide à partir en évoquant l'espoir de temps plus heureux.

— Hâtez-vous, lui dit-elle... Tout est disposé pour votre fuite... Un bâtiment français croise à l'embouchure de la Tamise, qui vous conduira en France.

Après une nuit d'angoisses, où chaque minute qui s'écoulait sans qu'elle entendit le moindre bruit, lui donnait l'assurance que son stratagème n'avait pas été découvert, la noble femme put s'écrier :

— Dieu soit loué !... Il est sauvé !...

Elle remerciait le ciel, lorsqu'un pasteur parut :

— Je viens, milord, pour vous préparer à la mort.

— Milord, riposte lady Nithisdale radieuse, il est sauvé... Mais je suis prête à le remplacer.

Et elle montre au pasteur, étonné, un visage rayonnant de bonheur et d'enthousiasme. Le ministre alla porter cette nouvelle au gouverneur. Celui-ci consulta la cour, qui lui envoya l'ordre de mettre en liberté lady Nithisdale, et cette femme héroïque partit pour la France, où elle retrouva l'époux qu'elle avait réussi à sauver.

Petites récréations de société

Les illuminations colorées. — Les flammes à l'alcool (esprit de bois) peuvent égayer une illumination. Voici quelques formules :

Feu bleu. — Prendre : alcool, une partie ; acide borique, 1 partie.

Feu jaune. — Alcool, 1 partie ; sel marin, 3 parties.

Feu rouge. — Alcool, 1 partie ; sulfate de soude, 3 parties.

Feu rouge. — Alcool, une partie ; chlorure de strontiane, 1 partie.

Feu rouge. — Alcool, 1 partie ; cinabre (sulfure rouge de mercure), 2 parties.

Feu vert. — Alcool, 1 partie ; nitrate de cuivre, 3 parties.

Feu vert. — Alcool, 3 parties ; sulfate de cuivre, 1 partie et acétate de cuivre, 2 parties.

Les parties sont en poids. On mélange bien les substances, on les met ensuite dans des godets de terre ou ont été déposées quelques mèches de coton : on y met le feu.

Ces compositions projettent une lumière d'une grande intensité.

Anecdotes Canadiennes

UNE AVENTURE D'ÉTUDIANTS

Pendant son séjour à l'Université Laval de Québec, un étudiant en médecine aborde un soir Marmette, le romancier bien connu. — Veux-tu venir avec moi voler un sujet de dissection au cimetière de.. ?

— C'est fait.

A onze heures du soir, les deux étudiants étaient dans le cimetière, par un beau clair de lune. Le cadavre était sorti de la fosse avant l'arrivée du charretier.

En attendant, ils traînaient leur sujet le long de la clôture, couverte à mi-hauteur par la neige.

Pendant qu'ils y étaient blottis, Marmette vit, à travers les fentes, venir dans le chemin du roi un cultivateur qui, au lieu de passer outre, se détourna de son chemin et, sans rien soupçonner, se dirigea droit sur lui. Pressé par une petite servitude de l'humaine nature, le cultivateur s'arrêta le long de la clôture, regarde à droite et à gauche et, croyant n'être vu de personne, le profanateur !

...*mingebat in patrios cineres.*

Une idée soudaine passe par la tête de Marmette.

— Si je lui faisais une peur ?

Ce disant, il allonge le bras au-dessus de la clôture et saisit le casque de l'habitant.

Le malheureux ! il en vit trente-six chandelles ! Il crut tous les revenants du cimetière déchaînés à ses trousses pour venger son crime.

Il bondit, il s'élança, éperdu, échevelé. Il court.... Marmette a beau lui jeter son casque par la tête, il n'en est que plus épouvanté : il s'imagine recevoir le coup de poing d'un fantôme. Il est hors de lui-même, il court, il court encore...

PLACIDE LÉPINE.

Le baron Haussman raconte dans ses mémoires l'amusante malice suivante qu'il décocha à la pseudo-noblesse.

Au temps où il était préfet de la Seine, un flatteur crut lui faire plaisir en lui disant :

— On devrait vous nommer duc de Paris.

— Paris n'est qu'un comté, et son titulaire est de famille royale.

— Alors duc de la Dhuis, puisqu'on vous doit l'arrivée de ses eaux.

— Eh bien ! qu'on me nomme aq-duc !

Choisissez vos amis

Soyez, s'il se peut, aimé de tout le monde ; mais n'ayez qu'un certain nombre d'amis, et choisissez-les bien.

L'impie, le jureur, le libertin : amis pernicieux.

Le joueur de profession, l'intrigant : amis dangereux.

L'homme vain, celui qui veut faire fortune à quelque prix que ce soit : amis faux.

Le mauvais plaisant, celui qui veut seul avoir de l'esprit, le diseur de riens : amis ennuyeux.

Le médisant, le satirique : amis à craindre.

Le flatteur, le donneur de mauvais conseils, amis funestes.

Le caractère fantastique et bizarre, celui qui se fâche aisément et qui s'offense, sans sujet : amis ridicules.

L'humeur capricieuse, l'esprit dur, celui qui nous fait trop acheter ses services : amis tyranniques, dont la haine serait moins insupportable que l'amitié.

Ne comptez pas non plus beaucoup sur l'amitié de gens flegmatiques, ils ont si peu de sentiments qu'ils n'en ont guère que pour eux mêmes. En fait d'amis, les gens vifs sont ceux qui valent le mieux, parce qu'ils ont ordinairement le cœur bon.

Ne mettez pas au nombre de vos amis ces gens de bonne chair, que vous croyez avoir un grand cœur parce qu'ils ont un vaste gosier. Ils vous feront les plus grandes protestations d'amitié quand ils sont à table ou que vous les régalez autrement ; ils vous promettent tout quand vous les divertissez à vos dépens ; mais après cela ils ne se souviendront plus de rien.

Admettez encore moins dans votre amitié ceux qui croient que aimer consiste à aider, à rire effrontément, à surenchérir dans les débauches, et à faire le mal avec plus de hardiesse et d'insolence. Ce sont au contraire des meurtriers qui se servent de votre propre main pour porter la mort. De tels amis sont plus dangereux que des ennemis déclarés. Ils excusent tout, applaudissent à tout, donnent des conseils pernicieux, portent à d'indignes excès. Que pourrait faire davantage un ennemi qui voudrait se venger ?

Louis XV taquinant un jour le marquis de Souvée, lui dit :

— Vous vieillissez, marquis... Où voulez-vous être enterré ?

— Sire, répondit-il... aux pieds de Votre Majesté.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' " ALLIANCE NATIONALE "

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes B. P. Boite 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTRÉAL, JUILLET 1904

Ça et là

L'Alliance Nationale se recommande à tous par sa situation financière exceptionnelle.

* * *

L'assurance est inspirée par un double sentiment de prévoyance et de dévouement.

* * *

L'Alliance Nationale est un terrain d'union et de rapprochement où nos compatriotes peuvent se rencontrer et fraterniser dans une commune pensée de protection pour les faibles.

* * *

Placez vos épargnes entre les mains de la mutualité sérieuse et ferme ; évitez ces entreprises peu scrupuleuses qui, sans offrir de garantie suffisante viennent surprendre la bonne foi du peuple et gaspiller ses économies.

* * *

Aucune société n'est meilleure que l'Alliance Nationale ; aucune n'égale sa situation financière. Ces deux raisons devraient vous fournir assez d'arguments pour convaincre quiconque a besoin de protéger quelqu'un.

* * *

Se garantir une situation honnête le jour où l'heure du repos a sonné, assurer l'avenir des siens quand la mort vous arrache prématurément à leur affection, voilà certes ce que tous envient. L'Alliance Nationale nous en fournit le moyen.

* * *

L'Alliance Nationale est une société canadienne-française ; elle possède la plus forte réserve par mille piastres ; elle offre plus d'avantages que n'importe quelle autre société. Pourquoi craindriez-vous de la faire connaître à vos amis ?

* * *

La société à laquelle vous devez vous affilier est celle qui a toujours marché de succès en succès, dont les dépenses sont modérées, qui possède la plus forte réserve par \$1,000 de certificats en vigueur et qui accorde les avantages les plus équitables.

* * *

Pourquoi vous étonnez-vous lorsque vous entendez dire qu'un tel, de vos amis, s'est affilié à un autre cercle ou à une autre association que la vôtre ? Vous n'aviez pourtant fait aucun effort pour l'amener avec vous. Le fruit était mûr et le premier passant l'a cueilli.

* * *

S'il est du devoir des parents de venir en aide à leurs enfants, il est du devoir de ceux-ci d'aider leurs parents. Ils doivent tenir compte à leurs parents des sacrifices que ceux-ci ont fait pour eux. L'Alliance Nationale vous permet de répondre à cette obligation.

* * *

Les sommes immenses payées chaque année par la mutualité ont pour moralité de nous faire connaître les bienfaits répandus par ce nouveau mode d'assurance. Personne ne peut se faire une idée du bienfait incalculable conféré par le versement du chiffre d'un certificat à des personnes de moyens modestes, quand la mort attaque un foyer. L'argent vient au moment où on en a le plus besoin, et c'est alors qu'on réalise la valeur de l'assurance mutuelle. Mais ceci, après tout, n'est qu'une portion des effets bienfaisants que la mutualité produit. La leçon pratique, en épargne et en économie enseignée à la famille est d'une valeur inappréciable.

VISITES OFFICIELLES

Dans le cours du mois de juin, M. le Président Général a visité les cercles suivants : Jeanne-d'Arc, No 53 ; Ste-Marie, No 146 ; Papineau, 177 ; Léon XIII, 170.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE ST-DENIS, No 207.

Institué à St-Denis, comté de St-Hyacinthe, le 29 mai 1904, par M. Chs Duquette, R.P.P.G., et organisé par M. G. H. Vailancourt, R.P.P.G.

Officiers :

Sb.P.G., L. O. Dauray, N.P. ;
 Prés., Adolphe Charron, maire ;
 Vice-Prés., J. H. Meunier ;
 Sec.-Arch., J. O. Vézina ;
 Sec.-Fin. et Trés., Edouard Archambault,
 N.P. ;
 Md.E., J. W. Tétrault ;
 Com.-Ord., Léon Phaneuf ;
 Introd., D. W. Durocher, M.V.
 Ce cercle avait d'abord été organisé comme
 bureau de perception le 27 mai 1904.

CERCLE ST-OURS, No 208.

Institué à St-Ours, comté de Richelieu, le
 20 juin 1904, par M. Chs Duquette, R.P.P.G.,
 et organisé par M. G. H. Vaillancourt, R.P.
 P.G.

Officiers :

Chapelain, Monsignor Guilbert ;
 Sb.P.G., J. E. Taschereau ;
 Prés., Armand McGowan ;
 Vice-Prés., Philippe Lafleche ;
 Sec.-Arch., R. H. Duhamel, N.P. ;
 Sec.-Fin. et Trés., J. M. Richard, N.P. ;
 Md.E., J. H. A. Larose ;
 Com.-Ord., Ananie Angers ;
 Introd., Armand St-Laurent.

NOUVEAUX BUREAUX DE
PERCEPTION

B.P. ST-ANTOINE, No 85.

Institué à St-Antoine, comté de Verchères,
 le 29 mai 1904, par M. G. H. Vaillancourt,
 R.P.P.G., et organisé par ce dernier.

Percepteur, Louis Cormier ;

Md.E., Henri Lapierre ;

Comité de Surveillance : Jos. Giard, pré-
 sident ; J. Ant. Archambault et J. Arthur
 Gaudet.

B P ST-CLÉOPHAS, No 86.

Institué à St-Cléophas, comté de Joliette,
 le 4 juin 1904, par M. O. Dépatie, et orga-
 nisé par ce dernier.

Percepteur, Onésime Poirier ;

Md.E., G. Desrosiers ;

Comité de surveillance : Chs McMarry,
 président ; Auguste Boucher et Alexis Mar-
 tineau.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés
 par le M. Président Général, ses substituts auprès de
 leurs cercles respectifs :

MM. L. O. Dauray, Cl. St-Denis, No 207 ; J. E.
 Taschereau, Cl. St-Ours, No 208.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le
 Bureau Exécutif :

MM. J. W. Tétrault, Cl. St-Denis, No 207 ; E.
 Collins, (adjoind), Cl. Grand'Mère, No 165 ; E. L.
 Désilets, Cl. Nicolet, No 91 ; J. H. A. Larose, Cl.
 St-Ours, No 208 ; Heuri Lapierre, B.P. St-Antoine,
 No 85 ; G. Desrosiers, B. P. St-Cléophas, No. 86.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par
 les cercles suivants, au cours du dernier mois :

CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE, No 26, à
 MM. Prudent W. Leroux, P. Leroux et J. Leroux,
 à l'occasion de la mort de leur frère, M. le Dr Le-
 roux, et à Mme Chauvin, à l'occasion du décès de
 son distingué époux, M. L. A. Chauvin, en son
 vivant, membre du cercle.

CERCLE YAMASKA, No 51, à M. W. Lasalle,
 membre du cercle, à l'occasion du décès de sa mère.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53, à la famille Allai-
 re, à l'occasion du décès de M. Henri Allaire, en
 son vivant membre du cercle.

CERCLE STE-ANNE DE DANVILLE, No 76, à l'oc-
 casion du décès de M. l'abbé Louis-Aimé Masson,
 curé de Danville et membre du cercle.

CERCLE DUVERNAY, No 123, à M. Ad. Gougeon,
 V. P. du cercle, à l'occasion de la mort de son frère
 Elzéar, tué accidentellement, et à la famille de défunt
 M. Lucas, en son vivant membre du cercle.

MORTALITÉ

No 341.—JOSEPH DIONNF, 22 ans, admis dans
 le Cercle Notre-Dame de Granby. No 116, le 26
 juin 1900, est décédé à Granby, comté de Shef-
 ford, le 12 janvier 1904 Cause : *Pneumonie*.

Bénéficiaire : Dame Arsène Duranleau, mère, \$1,000.

No 342.—WILLIE BOUCHARD, 23 ans, admis
 dans le Cercle St-Hyacinthe, le 30 juin 1900, est
 décédé à St-Hyacinthe, le 13 mars 1904. Cause :
Fievre Typhoïde.

Bénéficiaire : Domitilde Jodoin, mère, \$1,000.

No 343.—PIERRE-OLIVIER LÉGARE, 39 ans,
 admis dans le Cercle Saint-Valier, No 20, le 30
 juin 1900, est décédé à Charlesbourg, comté de
 Québec, le 13 mars 1904. Cause : *Indigestion*.

Bénéficiaire : Clotilde Bédard, épouse, \$1,000.

No 344.—TANCRÈDE BENOIT, 32 ans, admis
 dans le Cercle Charlemagne, No 73, le 20 dé-
 cembre 1895, est décédé à Sainte-Agathe des
 Monts, le 28 mars 1904. Cause : *Hémorrhagie*.

Bénéficiaire : Octavie Daoust, épouse, \$500.

No 345.—NÉRÉE DION, 28 ans, admis dans le
 Cercle Larocque, No 25, le 21 avril 1894, est
 décédé à Saint-Elie d'Orford, le 3 avril 1904.
 Cause : *Délire aigu*

Bénéficiaire : François Dion, son frère, \$1,000.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

Victoriaville, P. Q.
A M. L. J. D. Papineau,
Sec.-Gén. Alliance Nationale,
Montréal.

Monsieur,

C'est avec reconnaissance que j'accuse réception de la somme de mille piastres, que votre société m'a payé par l'entremise du cercle de Victoriaville à l'acquit du certificat de dotation No 12725, dont mon défunt mari, Jos. Blanchette, était porteur.

Je suis heureuse de constater que le tout a été réglé dans le plus court délai possible. Croyez-moi,

Votre bien dévouée,

MDE MALVINA B. LAPLANTE

La Baie, avril 1904.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén., Alliance Nationale,
Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque au montant de cinq cents piastres, étant le parfait paiement d'un certificat de dotation dont feu Joseph-Louis Lemire, mon époux, était titulaire dans l'Alliance Nationale.

Veillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apporté au règlement final de la dite réclamation; aussi, la faveur populaire ne peut qu'entourer une société aussi bien organisée.

Votre très obligée

HÉLOÏSE JANELLE.

Eglise Saint-Jean Baptiste,
Montréal, 20 avril 1904.

A M. L. J. D. Papineau,

Monsieur le Secrétaire Général,

Je me fais un devoir, et c'est un grand plaisir pour moi, de vous exprimer mon entière satisfaction de l'empressement et de la courtoisie que vous avez mis à payer le certificat de dotation de mon frère, Romain Piette.

Je suis heureux de la prospérité de la belle société de secours mutuels qu'est l'Alliance Nationale, dont je suis membre et qui mérite toute la confiance du public.

Très respectueusement dévoué,

A. V. J. PIETTE, Ptre.

Lachine, 22 avril 1904.

Jos. Contant, écuier,
Président Général L'Alliance Nationale,
Montréal.

Monsieur,

Veillez accepter mes sincères remerciements pour l'empressement que vous avez mis à régler ma réclamation de cinq cents dollars contre l'Alliance Nationale pour assurance sur la vie de mon mari, décédé le 23 février 1904.

Votre respectueuse

Mme A. J. SÉGUIN.

Montréal, 25 avril 1904.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén. de L'Alliance Nationale.

Monsieur,

J'ai reçu avec reconnaissance le chèque de mille

piastres que vous avez bien voulu remettre à M. l'échevin Hébert pour moi.

Je dois des remerciements sincères à l'Alliance Nationale pour cet empressement, car il n'y a que quelques jours que le malheur m'a frappé et je n'ai pas eu à attendre le paiement de la police de mon pauvre défunt.

Dans les circonstances, vous me rendez un grand service en vous acquittant si promptement de vos obligations.

ALIDA BAZINET.

Napierville, 27 avril 1904.

M. L. J. D. Papineau,
Sec.-Gén. Alliance Nationale,
Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception du chèque de mille piastres que votre société m'a payée à l'acquit du certificat de dotation No 4300, dont mon mari défunt, Delphis Fortin, était porteur. Je suis heureuse de constater la promptitude que votre société exerce envers ses membres bénéficiaires, et croyez que ma famille travaillera au succès de votre société.

Votre très obligée,

ODILE GUAY.

Ste-Cunégonde, 5 mai 1904.

M. le Sec.-Gén., Alliance Nationale,

Monsieur,

Je me fais un devoir d'accuser réception de la somme de mille piastres que votre société m'a payé à l'acquit du certificat de dotation, dont mon fils, Mendoza Lucas, était porteur. Je suis heureux de constater que le tout a été réglé dans le plus court délai possible. J'en fais honneur à votre société.

Votre obligé,

J. BTE LUCAS.

St-Chrysostôme, Qué., 6 mai 1904.

A. M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén. Alliance Nationale,
Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque de cinq cent dollars en paiement du certificat de dotation No 6,529 de feu J. B. Longtin, dont j'ai été instituée exécutrice testamentaire.

Je vous remercie d'avoir réglé promptement cette réclamation

Veillez me croire votre dévouée

ALPHONSINE DE REPENTIGNY.

Montréal, 7 mai 1904.

A M. L. J. D. Papineau,
Secrétaire Général, Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception du chèque de cinq cents dollars à l'acquit du certificat de dotation No 5,104 de l'Alliance Nationale, dont feu Adélar Thompson, mon époux, était titulaire.

Je désire remercier en même temps la Société pour sa promptitude à exécuter ce paiement sous le plus court délai possible.

Vous souhaitant tout l'encouragement et le succès que mérite votre belle Société,

J'ai l'honneur d'être,

Votre reconnaissante

JEANNE NADBAU.

L'ALLIANCE NATIONALE

109

ETAT FINANCIER

Au 31 Mai 1904

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| Balance au 30 avril 1904..... | \$400,933.82 |
| Produit des contributions..... | 10,938.04 |
| Intérêts..... | 136.11 |
| | <u>\$412,007.97</u> |

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :

| | |
|---|---------------------|
| Narcisse Lambert, de Saint-Guillaume d'Upton..... | \$ 500.00 |
| Ambroise Messier, de l'Isle aux Noix. | 1,000.00 |
| John Melady, de Ste-Marie, Comté de Beauce..... | 1,000.00 |
| Tancrède Benoit, de Ste-Agathe des Monts..... | 500.00 |
| Mendoza Lucas, de Ste-Cunégonde... .. | 1,000.00 |
| Adélaré Thompson, de Montréal..... | 500.00 |
| Edg. Duberger, de Montréal..... | 500.00 |
| Ernest Crépeau, de Magog..... | 500.00 |
| Joseph Dionne, de Granby..... | 1,000.00 |
| Grégoire Machabée, de la Ville Saint-Paul..... | 1,000.00 |
| J. Dolard Hamel, de Trois-Rivières.. | 1,000.00 |
| Par Remboursement contributions..... | 1 10 |
| " Frais invalidités..... | 18 60 |
| " Caisse Générale, 5% des contributions | 546 90 |
| " balance au 31 mai 1904..... | 402,941 37 |
| | <u>\$412,007.97</u> |

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

| | |
|--------------------------------|--------------------|
| Balance au 30 avril 1904..... | \$ 6,024 75 |
| Produit des contributions..... | 426 46 |
| Intérêts..... | 37.00 |
| Réserve..... | 4.42 |
| | <u>\$ 6,492.63</u> |

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires :

| | |
|--|--------------------|
| Cyrille Nadeau (Cl. Lourdes, No 184) \$ | 8 00 |
| Hec. Courtois (Cl. Belœil, No 144) .. | 8 00 |
| Fabien Brodeur (Cl. Belœil, No 144). | 12 00 |
| Jacques Richard (Cl. Ste-Thècle, No 147) .. | 15.42 |
| Joseph Couture (Cl. St-Romuald, No 167)..... | 3 43 |
| G. N. Guay (Cl. St-Romuald, No 167) | 21.71 |
| A. Biron (Cl. Racine, No 182)..... | 18 28 |
| Louis Gingras (Cl. St-Apollinaire, No 187)..... | 4.57 |
| S. Rousseau (Cl. LeGardeur, No 188) | 35.00 |
| H. Garneau (Cl. LeGardeur, No 188) | 30.00 |
| J. A. M. G. Létourneau (Cl. Victoria-ville, No 191)..... | 13 71 |
| Odil Fraser (Cl. Ste-Croix, No 192) .. | 4.00 |
| " Caisse Générale, 5% des contribu-tions .. | 21 32 |
| " balance au 31 mai 1904..... | 6,297.19 |
| | <u>\$ 6,492.63</u> |

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

| | |
|-----------------------------|-----------|
| A 5% des contributions..... | \$ 568.22 |
|-----------------------------|-----------|

| | |
|---|--------|
| A Rétribution semi-annuelle..... | 3.50 |
| " Honoraire d'enregistrement..... | 188 00 |
| " " revision et mutation..... | 47.50 |
| " Revue..... | 86.19 |
| " Fournitures..... | 271 23 |
| " Intérêts..... | 38 15 |
| " Divers..... | 11 60 |
| " Droit d'inscription C's. C. des Malades | 5.00 |
| " Prime assurance garantie, officiers de cercles..... | 116.08 |
| A Organisation..... | 127.50 |

| | |
|--------------------------------|--------------------|
| A balance au 1er mai 1904..... | \$ 1,462.97 |
| | <u>6,173.06</u> |
| | <u>\$ 7,636.03</u> |

DÉBOURSÉS

| | |
|--|-----------|
| Par Organisation..... | \$ 163 91 |
| " Fournitures..... | 92.25 |
| " Propagande..... | 471.47 |
| " Entretien du bureau : | |
| Salaires d'officiers et employés... .. | 467 99 |
| Revision examens..... | 80 50 |
| Loyer..... | 75.66 |
| Eclairage..... | 59.18 |
| Poste et express..... | 67.69 |
| Papeterie..... | 34.28 |
| Dépenses diverses..... | 10.28 |
| " Mobilier..... | 54.00 |
| " Inspection..... | 266 80 |
| " Divers..... | 10.00 |
| " Revue..... | 399.47 |

| | |
|---------------------------------|--------------------|
| Par balance au 31 mai 1904..... | \$ 2,253 48 |
| | <u>5,382 55</u> |
| | <u>\$ 7,636.03</u> |

RÉSUMÉ

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| Balance Caisse de Dotation..... | \$402,941.37 |
| " " C. des Malades..... | 6,297.19 |
| " " Générale..... | 5,382 55 |
| " " d'Epargne..... | 13,952 95 |
| | <u>\$428,574.06</u> |

PLACEMENT DES FONDS

| | |
|---|---------------------|
| Fabriques..... | \$ 27,900.00 |
| Municipalités Scolaires..... | 14,896 62 |
| Municipalités..... | 26,880.00 |
| Prêts hypothécaires..... | 323,995.87 |
| Banque d'Hochelaga et Provinciale du Canada..... | 34,704.30 |
| | <u>\$428,376.79</u> |
| Cercles, etc. — Déficits de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc. | 197.27 |
| | <u>\$428,574.06</u> |

Montréal, 31 mai 1904.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON
I. A. MIGNAULT, f Auditeurs.

AVIS DIVERS

Aux Membres

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

RÉINTÉGRATION.

Tout membre suspendu (de bonne conduite et en bonne santé) peut être réintégré pendant les 4 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

INDEMNITÉ DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P. G., C. U. Ouellette, 194 Queuel, Ste Cunégonde; Prés. Edouard Leduc Jr, 266 St-Antoine; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F., Alex Moquin, 1 Trudel; Md. E., G. E. Larin, 383 St-Denis. Réunions, 3e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde
Sb. P. G., L. Z. Mathieu sr, 245 Richelieu; Prés., Jos. Marotte, 241 Atwater; S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md. E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois
Sb. P. G., A. T. Côté; Prés., J. Bte Primeau; S. A., Jos. Fortier; S. F., André Leduc; Md. E., Albert DesGrosseilliers. Réunions, 2e et 4e lundis, Salle Vachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier
Sb. P. G., P. Lalonde; Prés., Georges Tardif; S. A., R. Lefebvre; S. F., Chs Décaray; Md. E., P. O. Valois (Lachibe). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal
Sb. P. G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 151 Coursol, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 127 Queuel, Ste-Cunégonde; Md. E., H. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal
Sb. P. G., J. O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. et Md. E., J. A. Lapierre, 410 Pleasie; S. A., J. B. Beaudoin, 707 St-Denis; S. F., W. Dufault, 1108 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE
Sb. P. G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md. E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal
Sb. P. G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Philorum Lamontagne, 335 Dorchester; S. A., J. N. C. Larivière, 160 Parc Lafontaine; S. F., J. A. Mignault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jeanotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Malsonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co Jacques-Cartier
Sb. P. G., Zot. St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S. A., Aldéobert Boileau; S. F., A. Liberman; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Ev. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pcpin, 461 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S. A., N. Bellais, 411b Centre; S. F., S. Laprade, 297 Centre; Md. E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., N. Simoneau, 2151 Notre-Dame; Prés., G. Demers, 2135 Notre-Dame; S. A. et S. F., V. Gaudet, 80 St-Gabriel; Md. E., J. A. Pilon, 46 Inspecteurs. Réunions, 4me mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., J. P. Trépanier, 244 Ste-Emélie; Prés., L. E. Bernard, 3535 Notre-Dame; S. A., J. E. Perras, 3532 Notre-Dame; S. F., P. G. Foirier, 1698 St-Jacques; Md. E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P. G., Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb. P. G., Narcisse Bélaie; Prés., Charles Godmer; S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle; Md. E., P. F. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges
Sb. P. G., Louis Doucet; Prés., J. Chs Dumichel; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. B. Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb. P. G., A. Fontaine; Prés., L. Romulus Deslatis; S. A., S. A. H. Lavallée; S. F., J. A. Guibault; Md. E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S. A., L. J. O. Casaubon; S. F., D. St-Georges; Md. E., J. A. Marnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé Eug. Roy; Sb. P. G., L. P. Potbois, 212 Ste-Hélène; Prés., G. LaJeunesse, 92 Bédard; S. A., Gec. Vidal, 107 du Roi; S. F., F. Blouin, jr, 290 du Roi; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb. P. G., J. A. Marier, 24 Charest; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S. A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S. F., L. E. Grondin, 233 St-Joseph; Md. E., J. Guérard, 73 de l'Eglise. Réunions, 4e dimanche du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Chaplain, Rév. A. M. Boucher; sb.P.G., Th. Durin; Prés., A. Raymond; S.A., Ad. Leduc; S.F., P. Laplante; Md.E., La Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Laplante.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Rév. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Plon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du curé.

No 25—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Étienne Charrier; Prés., J. E. Genest; S.A., J. B. Duchesneau; S.F., E. P. Bédard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Block Murray

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., Jos Charbonneau; Prés., W. Leroux; S.A. et S.F., A. Ouellette; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, Co Laval

Sb.P.G., J. W. Lavoie; Prés., Wilf. Laurin; S.A., A. Descary, Bord-à-Plouffe; S.F., J. L. Allard; Md.E., Ed. Gadoury. Réunions, dernier samedi du mois.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S.A., A. Roy, 19 Hudon; S.F., W. Desjardins, 257 St-Germain; Md.E., J. H. Garsneau, 166 Desr. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Garçons, rue Desr.

No 31—CERCLE MONTCAULM, St-Jacques, Co Montcalm
Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Grand, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vèpres à la salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., E. Chartrand; Prés., F. Rivegin; S.A., D. Bergeron; S.F., Ph. Desmarreux; Md.E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chaplain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jov. Leblanc; Prés. Albert Chartron; S.A., Dieudonne Guyon; S.F., H. Tétrault; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier lundi du mois, bureau de H. Tétrault.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosières; S.A., Maxime Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, 1er samedi du mois, chez le Dr DesRosières.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., P. Larivière, 643 Notre-Dame; Prés., Napoléon Provost, 425 Fullum; S.A., E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; S.F., J. H. Paquette, 224 Fullum; Md.E., J. F. Lefis, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufréne

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb.P.G., L. A. Gendron, 522 Drolet; Prés., Jor. Girard, 735 Berri; S.A., G. A. Mailoux, 559 Demontigny; S.F., J. V. Vau dreuil, 697 Berri; Md.E., G. A. H. Dufréne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salle Brault, 571 rue Berri.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kérouac; Prés., A. Gauthier; S.A., S.F., P. Fafard; Md.E., D. A. Robert. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chaplain, Rév. M. Chs Baubien, curé; Sb.P.G., Jos. Pré vost; Prés. et Md.E., H. Pelletier; S.A., Avila Brévoise; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévo.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., Albert St Denis; Prés., Em. Sara Bournet; S.A., Arthur Daoust; S.F., Jos. Leclaire; Md.E., J. A. Beaudoin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle de l'Union St-Joseph.

No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Béllisle; Prés., L.D. Frigault; S.A., P. E. Sylvester; S.F., L. A. D. Gauthier; Md.E., J. B. S. Le moineux. Réunions: 3e dimanche, à 6½ heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., Arth Charland, Prés., Jean-Bte Peltier; S.A., La Veronique; S.F., La Veronique, N.P.; Md.E., C. Charland. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., L. E. Beauregard, 20 St Denis; Prés. Pac. Brouillette, 79½ Ste-Élisabeth; S.F., J. E. Plon, 119 Champlain; S.A., F. A. Gagnon, 421 St Denis; Md.E., C. A. Daiglt, 107 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e jeudis, Salle des Commis Marchands, 149 Berri.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy

Sb.P.G., C. E. Derome; Prés. T. M. Prévile; S.A., J. E. Dérome; S.F. et Md.E., A. J. Toupin. Réunions dernier jeudi du mois, salle du Conseil

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparis; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Désiré Lauzon.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., Roch Leroux; Prés., J. S. Canut; 1 bourgeoisière; S.F., Jos. D. Coutée; Md.E., Jos. Thauvette. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., L. Faribault, 70 Ste-Jacques; Prés. et Md.E., Isid. Lafolette, 215 Plessis; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., F. Lesage, 820 St André. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle Kiffel, coin Amherst et de Montigny.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés. F. A. Labelle; S.A., Hor. Pi tre; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—CERCLE ST-FRS-XAVIER, L'Épiphanie, Co L'Assomption

Sb.P.G., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamaroch; S.A., Médard Forest; S.F., R. Prud'homme; Md.E., J. Z. Z. Malo. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Laros; Prés., J. B. J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Durancœur; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés. A. Bourgault; S.A., H. L'Homme; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions 1er et 3ème mardis à No 197 rue Cascades.

No 68—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., A. Déléts Prés., J. Q. Fafard 577 Notre-Dame; S.A., H. A. Gendron, 223 Letourneux; S.F., Amédée Beaupré, 66 Desjardins; Md.E., Pierre Lusseau, 647 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mardis, 189 Letourneux, 8½ hrs p. m.

No 72—CERCLE ST-BARTHELEMI, Co Berthier

Sb.P.G., J. Lafontaine; Prés., Géd. Rochette; S.A., Arth. Caron; S.F., Ch. L'Heureux; Md.E., T. J. Latourelle. Réunions, 2-4e lundi du mois.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Chaplain, Rév. A. St-Jean, curé de St-Denis de Montréal; Sb.P.G., S. D. Vallières, 1031 St-Hubert; Prés. Ferd. Beauvolet, 348 Laurier; S.A., Léon Defoy, 1227 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ern. E. Lauzon, 275 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., L. P. Genest dit Labarre, 347 Berri; Prés., J. C. Lamothé, 747 St Denis; S.A., L. A. Gélinais, 544 St-André; S.F., Jos Duplessis, 557 St-André; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1332 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb.P.G., Aug. Capistran; Prés., Edde Allie; S.A. et S.F., H. L. Shooner; Md.E., F. E. Gélinais. Réunions, dernier dimanche du mois salle McLure.

No 82—CERCLE ST-CASIMIR, Co Portneuf

Sb.P.G., A. E. Grandbois; Prés., Thomas Ferron; S.A., Eugène Lebeau; S.F., J. A. Bélanger; Md.E., P. Dolbec. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Trotter.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.

Sb.P.G., O. E. Milot; Prés., R. S. Lindsay; S.A., J. A. Vade honneur; S.F., J. E. Le Sage; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 15 et 31 du mois, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 99—CERCLE STE-MARIE DE LA BEAUCE, Co Beauce

Chaplain, Rév. J. E. Feuiltaut; Sb.P.G., Jos Voyer; Prés., Géd. Tardif; S.A., de Montarville Taschereau; S.F., J. B. Gendron; Md.E., Tanc. Fortier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. J. B. St-Hilaire.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce

Chaplain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S.A., B. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Boudier.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.
Sh. P.G., R. Duquette, 67 St-Sulpice; Prés., O. Desloges, 734 Dorion; S.A., A. E. J. Bissonette, 1614 Notre-Dame; S.F., Arth. Gagnon, 363 Maisonneuve; Md.E., E. C. Campeau, 2469 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 280 Richmond.

No 103—CERCLE ST-BERNARD, Sorel.
Sh. P. G., J. A. Chênevert; Prés. J. Pontbriand; S.A., S.F., A. F. Vanasse; Md.E., A. Lafrenière. Réunions, 4me lundi de chaque mois, au bureau du S.A., maison Vana-se, rue George, Sorel.

No 111—CERCLE CARILLON, Co Argenteuil
Chapelain, Rév. M. Sauriol; Sh.P.G., J. A. Ethier; Prés. et Md.E., H. Legault, M. D., St-André; S.A. et S.F., W. A. Lafond, Carillon. Réunions, dernier dimanche du mois, à 2 hrs p.m., salle Murphy, Carillon.

112—CERCLE DELOIRMIER, Co d'Hochelega.
Chapelain, Rév. I. Adam, S.J.; sh. P.G., E. N. Hébert, 684 Parc Lafontaine; Prés. Jo. Nantel 55 Fabre; S.A., Léon Désautels, 175A Chambord; S.F. Geo. D. Bourret, 509 Ave Deslorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 1 Fabre. Réunions, 2e et 4e jendris, à 8 hr p.m., salle Beaudry, 268 rue Brébeuf.

No 114—CERCLE-ST-EUSEBE, Montréal.
Sh.P.G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés. Joseph Pepin, 765 Ontario; S.A., Delphis Lespérance, 26 ruelle Fullum; S.F. et Md.E., J. A. Ranger, 567 Fullum. Réunions, dernier mercredi du mois sous-sol église St-Eusébe.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.
Sh.P.G., Aug. Mathieu, M.D.; Prés., Elz. Duhamel; S.A., D. Goyette; S.F. P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elisabeth St-Henri.
Sh.P.G., P. Vincent, Village Turcot; Prés., A.D. Sénécal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. De orme, 428a Beaudry; S.F., Le Desrois, 254 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Dansereau, coin Delinelle et Notre-Dame, Ste-Elisabeth.

No 118—CERCLE GARNERAU, cité St-Henri.
Sh.P.G., F. X. Dubé, 265 St-Antoine; Prés. J. M. Marotte, 17 Place d'Armes; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 41 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAVY, cité Ste-Cunégonde.
Sh.P.G., J. A. Latrelle, 194 Delisle; Prés., J. B. Bonhomme, 820 Charlevoix, Montréal; S.A., J. W. Fabien, 1564 St-Jacques; S.F., O. Legault, 176 Duvernay; Md.E., Dr H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er jeudi du mois, à la salle Duvernay, No 45 rue Vinet, Ste-Cunégonde.

No 124—CERCLE TRIFLUVIN, Trois-Rivières.
Sh.P.G., C. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S.A., C. E. Lord; S.F., F. X. Vanasse; Md.E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulv. St-Denis, Montréal
Chapelain, Rév. J. A. N. Morin; Sh.P.G., Louis Boire, 2052 Labelle Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 960 Beauharnois; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 356 rue Beauharnois.

No 127—CERCLE OLIEE, Montréal
Sh.P.G., A. Grenier, 99 St-Jacques; Prés., Aug. Comte, 501 St-Urbain; S.A., O. Lapalme, 708 St-Urbain; S.F., Iaidore Moquin, 5 St-Laurent; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.
Chapelain, Rév. P. J. B. Grandin, O.M.I.; Sh.P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 460 St-Joseph; S.A. Eug. Jobin, 89 Hermine; S.F., S. L. Levalier, 45 Boisseau; Md.E., Joseph Gosselin, 663 St-Valier. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, 85 1/2 rue Victoria, St-Sauveur.

No 135—CERCLE BRUCHESI, Montréal.
Sh.P.G., E. Durocher, 256A Visitation; Prés., Georges P au, 1200 Ontario; S.A., L. A. Lafond, 285 Maisonneuve; S.F., J. Joannette, 17 Huron; Md.Ex., Z. Comtois, M.D., 1060 Ontario. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Louis, 582 Plessis.

No 139—CERCLE CHAMBLEY
Sh.P.G., Joseph Bouchard; Prés., L. O. Bergevin; S.A., Peter O'Reilly; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredis de chaque mois, à la salle Anclair.

No 140—CERCLE CHICOUTIMI, Co Chicoutimi
Sh.P.G., J. L. A. Godbout; Prés., J. E. A. Dubuc; S.A., D. V. Morrier; S.F., Bruno Lefebvre; Md.E., Edm. Savard. Réunions, 1er vendredi de chaque mois, salle Château Saguenay.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.
Chapelain, Rév. F. O. Cornélius, O. M. I., Rue Visitation; Sh. P.G., Henri Trudel, 80 St-Gabriel; Prés. Th. Trudeau, 132 Visitation; S.A., Av. Bourbonnière, 853 St-Denis; S.F., Jos. Marois, 228 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle Gareau, 243 Maisonneuve.

No 148—CERCLE CHENIER, Montréal.

Sh. P.G., Art. Mitchell; Prés., Chs Gaulin, 166 St-Charles; S.A., Flavien Basilières, 411 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Koperly.

No 149—CERCLE ST-JEAN BAPTISTE

Sh. P. G., Henri Gratton, 572 St-Hypolite; Prés., Nod Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., L. J. Foyet, 423 Hypolite; S. F., A. B. Poitevin, 324 Rachel; Md. E., P. Barette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

No 150—CERCLE LARTIGUE, Longue-Pointe

Chapelain, Rév. J. H. Lecour; Sh.P.G., C. Bazine; Prés., Jos. Bernard; S.A., O. Lacombe; S.F., F. Z. Guy; Md.E., J. P. Deschatelets Réunions, dernier dimanche du mois, salle Guy, rue St-François-Xavier, Longue-Pointe.

No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelega.

Chapelain, Rév. J. E. Richard, curé; Sh.P.G., Cyrille Quintal 87, 1245 Wellington; Prés., Jos. Audette, 39 rue Ross, Verdun; S.A., J. A. Leclair; S.F., Edgar St-Onge; Md.E., Vidac Rhéaume. Réunions, dernier lundi, salle sauvé, 33 rue Ross, Verdun.

No 162—CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux-Montagnes

Chapelain, Rév. R. Hétu; Sh.P.G., J. A. Ethier; Prés., Jos. Fortier; S.A., N. Fosse; S.F. et T., J. H. Langlois; Md.E., S. Lamarche. Réunions, dernier mercredi.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.

Sh. P.G., Anastase Gariépy, 299 Hibernia; Prés., Henri Benoit, 340 Charron; S.A., Jos. St-Denis, 331 Charron; S.F., L. C. Fontaine, 25 Knox; Md.E., Eugène Viroile, 4 Lapralrie Réunions 1er et 3e mardis 8 hrs p.m., salle Unity, 510 rue Wellington.

No 165—CERCLE ST-PAUL DE GRANDMÈRE

Chapelain, Rév. Le Lafèche; Sh.P.G., J. H. Robert; Prés., A. Vadeboncoeur; S.A., Emile Dumais; S.F., F. G. Roy; Md.E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Leclerc.

No 170—CERCLE LEON XIII, Montréal.

Chapelain, Rév. M. L. P. Ch. curé, 110 Champlain; Sh.P.G., Chs Hudon, Notre-Dame-de-Grâce; Prés., Léon Gélina, 583 St-André; S.A., J. A. Morency, 59 Hôtel-de-Ville; S.F., J. C. Paquin, 646 Metana; Md.E., A. Chrutin, M.D., 969 De-Montigny. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berr, à 8 hrs p.m.

No 172—CERCLE FRONTENAC, Montréal.

Sh.P.G., N. Roy, 405 Montcalm; Prés., J. E. Sauvé 167 St-Christophe; S.A., C. Marchand, 56 Amherst; S.F., Cubter de Grigny, 398 Wolfe; Md.E., J. S. Tellier, 1518 Ste Catherine. Réunions, 2e et 4e lundis du mois, à la salle Gagnon, No 1099 DeMontigny.

No 173—CERCLE CONTANT, Montréal.

Sh.P.G., W. Riopel, 158 St-Christophe; Prés., J. A. Jarry, 97 St-Jacques; S.A., J. A. M. Alp. Ousimet, 71 Dubord; S.F., Louis Bédard, 87 Dubord; Md.E., J. E. Bastien 1568 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny.

No 174—CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis

Chapelain, Rév. M. J. B. Jobin; Sh.P.G., A. Lepage, 2134 St-Laurent; Prés., Jos. Déparé, 1558 Espinade; S.A., Hermas Paré, 1164 Clark; S.F., Géraldine Sigouin, 37 Ave Pacific; Md.E., J. G. Dugas, 2187 St-Laurent; Réunions, 2e et 4e mercredis, à 8 hrs p.m., à la salle Sigouin, 39 Ave Pacific.

No 179—CERCLE ST-CAMILLE, Co Wolfe.

Chapelain, Rév. J. A. Lévesque; Sh.P.G. et Md.E., Alph. Thibault; Prés., F. O. Gmuras; S.A. et S.F., J. N. Crépeau. Réunions, dernier lundi, salle publique.

No 180—CERCLE ST-PHILEMON, Stoke Centre, Co Richmond

Chapelain et Sh.P.G., Rév. E. A. Martel; Prés., A. B. Biron; S.A., Ad. Niquette; S.F. et Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche.

No 181—CERCLE STE-CECILE, Ste Cécile de Whittton,

Co Compton
Chapelain et Sh.P.G., Rév. N. S. H. Gaulin; Prés., Pierre Audet; S.A. et S.F., J. E. Belleau Md.E., J. A. Millette. Réunions, dernier dimanche, à l'Éco e.

No 182—CERCLE RACINE, Weedon, Co Wolfe

Chapelain et Sh.P.G., Rév. J. A. Lefebvre, curé; Prés., Glib. Roy; S.A., S.F. et Md.E., J. P. C. Lemieux, M.D. Réunions, 3e samedi, salle publique de Weedon Centre.

No 183—CERCLE ST-PROSPER, Co Champlain

Chapelain, Rév. O. H. Laceret, curé; Sh.P.G., Art. Cossette; Prés. Wm Frigon; S.A. et Md.E., F. X. Masciotta, M.D.; S.F., Iaidore Houdé. Réunions, dernier mardi, à la salle publique.